



PREREQUIS/PUBLIC

- Aptitude médicale au travail en hauteur.
- Personnel amené à organiser la réalisation de travaux en hauteur ou de devoir utiliser les équipements de protection individuelle de classe 3 pour se prémunir des risques de chutes de hauteur.



DUREE

7 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, démonstration et explication du formateur, manipulation du matériel, scénario et mise en situation.
- Matériel : kit d'évacuation, EPI classe 3.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : CQP Technicien cordiste.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- QCM.
- Exercice pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Rappeler le cadre juridique d'une intervention de secours lors d'un accident de travail en hauteur.
- Identifier les conséquences physiologiques sur une victime ou un blessé lors d'un accident de travail en hauteur.
- Réaliser une manœuvre de secours sur une situation d'accident de travail en hauteur.



PROGRAMME

- 1) Rappel du cadre juridique
 - Intervention de secours lors d'un accident de travail en hauteur (décret 2004-924 du 1er septembre 2004).

- 2) Conséquences physiologiques sur une victime ou un blessé
 - Le syndrome de suspension inerte.
- 3) Manœuvres de secours sur une situation d'accident de travail en hauteur
 - Réaliser une analyse des risques de la zone de travail (rappel sécurisation des accès, du cheminement, du poste de travail, mise en œuvre des EPI antichute).
 - Equiper son poste de travail de façon adaptée à la réalisation d'une évacuation.
 - Mettre en œuvre un dispositif d'évacuation.
 - Réaliser l'évacuation d'un collègue en détresse à l'aide d'un dispositif de secours/évacuation.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 6 pers) : dates et horaires choix. La formation doit avoir lieu sur le site de l'entreprise.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

99%